

FAVO - FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ORGE

Depuis 1974

Association agréée par arrêté préfectoral n° 2017-DDT-SE-422 du 8 juin 2017

Adhérente de Essonne Nature Environnement - Siège : Hôtel de Ville, 91530 Saint-Chéron

Adresse de correspondance : 23, rue de Chartres, 91410 Dourdan

Site : www.favo.ovh - Courriel : courrier@favo.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la FAVO du 29 FÉVRIER 2020 A 9 H A ST CHERON AVEC BUREAU ÉLU

Les administrateurs des associations adhérentes ainsi que les représentants des associations correspondantes avaient été convoqués le 24 février 2020 plus d'un mois à l'avance. Le rapport d'activités ainsi que le rapport financier pour l'exercice 2019 avaient été adressés dans le même délai.

L'assemblée générale s'est déroulée à St Chéron, Maison des associations lieu habituel.

A la demande de l'intervenant pour la partie non statutaire, il a fallu modifier l'ordre du jour en commençant par la partie non statutaire à 9 H.

Comme d'habitude, la réunion a commencé par la circulation de la feuille de présence (présents et excusés) . L'ordre du jour a été rappelé avec la modification.

Partie non statutaire.

Vers 9 H , après une présentation de l'intervenant Mr Pérez par ailleurs trésorier de Sermaise Environnement , association adhérente, celui-ci a présenté son sujet : la communication. Notre problématique à la FAVO était comment mieux communiquer avec le public pour attirer à nous de nouveaux adhérents ou sympathisants. Monsieur Pérez, a proposé des idées concrètes comme par exemple dans les envois de mails un vocabulaire plus simple et également plus de pédagogie, un meilleur ciblage etc...

Il y a eu beaucoup de questions et un riche débat s'est instauré. Il n'était pas possible de traiter le sujet en si peu de temps et il a été décidé de créer une commission pour travailler à une suite.

Partie statutaire vers 10H 30

Rapport moral et d'activités exercice 2019

Tous les administrateurs ayant reçu le document il y a eu peu de questions et ce rapport a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés

Pour le rapport financier J.P. Gabireau le trésorier sortant a expliqué certaines dépenses. Il a été procédé ensuite au vote sur le quitus approuvé à l'unanimité des présents et représentés. Le rapport financier a été approuvé , la cotisation a été maintenue au même montant.

Adhésion de l'association « Préservons Corbreuse » . Conformément aux statuts de la FAVO l'adhésion de l'association a été approuvée à l'unanimité des associations adhérentes de la FAVO Ont été désignés pour représenter cette association la Présidente de droit Mme FROIDEVAUX, et Mr Barbery

Questions diverses

Il a été décidé que le prochain C.A. aurait lieu le 13 juin 2020 à 10 H si possible à St Chéron et Françoise Mure secrétaire devait prendre contact avec la mairie de St Chéron.
Il a été acté qu'une commission serait créée au prochain C.A. pour la communication.

Le président d'honneur a demandé que pour les C.A. soit désigné un président de séance ce qui a été accepté à l'unanimité
PNR de la haute vallée de Chevreuse. Il a été souhaité que nos communes adhèrent et Roland Depardieu doit proposer un argumentaire à ce sujet.

PLU de Dourdan. Une demande de contrôle de légalité a été demandée au Préfet.

Si réponse négative ou silence de l'administration il a été demandé au C.A. son accord pour un recours contentieux devant le T.A. de Versailles compte tenu du délai après l'approbation de la révision. Les administrateurs ont voté favorablement à l'unanimité pour ce recours ainsi qu'éventuellement pour le PLU de Corbreuse si nécessaire.

Renouvellement du conseil d'administration.

Ont été élus à l'unanimité les représentants de Corbreuse à l'unanimité :

Mme Froidevaux et Mr Barbery

Plus toujours à l'unanimité les administrateurs suivants rééligibles :

Roland Depardieu, Serge Bedos, Françoise Brochard, Mario Hurtaud

Election des membres du bureau sachant que le trésorier sortant Mr Gabireau ne se représente pas pour cause de déménagement.

Chaque poste a fait l'objet d'une demande de candidature et un vote est intervenu à chaque fois.
Le président sortant a souhaité que ce poste fasse l'objet d'un renouvellement puisqu'il est en place depuis plus de 10 ans.

Ont été réélus ou élus :

Koren Bajzer Marc, 23 rue de Chartres 91410 Dourdan, retraité, nationalité française,
Président

Depardieu Roland, 160 rue d'Angerville 91410 Les Granges le Roi, retraité, nationalité française,
Vice Président

Bedos Serge, 382 rue des Sources 91530 Sermaise, retraité, nationalité française,
Trésorier

Mure Françoise, 15 route de Blancheface, 91530 St Chéron, retraitée, nationalité française,
secrétaire

Le président de la FAVO. Marc Korenbajzer